



**GAGNÉ ISABELLE PATRY LAFLAMME  
& ASSOCIÉS, NOTAIRES s.e.n.c.r.l.**

[WWW.PMEGATINEAU.CA](http://WWW.PMEGATINEAU.CA)

# **La Prévention et Règlement des Différends (APDPIQ)**

Me Christian Crites, notaire et conseiller juridique en  
prévention et règlement des différends

Gatineau, le 3 mai 2018

# M<sup>e</sup> CHRISTIAN CRITES

## NOTAIRE ET MÉDIATEUR ACCRÉDITÉ

---

- Notaire depuis 2008
- Médiateur accrédité en matière civile et commerciale
- Professeur en médiation et justice participative à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa
- Président du cercle de l'Outaouais - Institut de Médiation et Arbitrage du Québec (IMAQ)
- Directeur de la section Prévention et Règlement des Différends de l'étude *Gagné, Isabelle, Patry, Laflamme et Associés, notaires* SENCRL
- Passionné de PRD (Prévention et Règlement des Différends)



---

# QU'EST-CE QUE LA PRD ?

**Prévention**

et

**Règlement**

des

**Différends**

ADR :

*Alternative Dispute  
Resolution*

MARC:

*Modes Alternatifs de  
Règlement des  
Conflits*

MARD:

*Modes Alternatifs de  
Règlement des  
Différends*

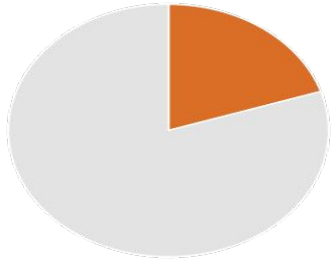
---

# PRD

## **Objectif :**

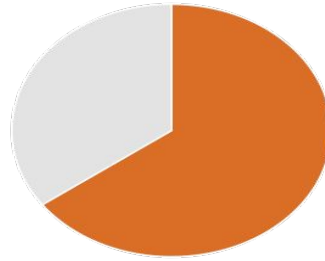
Analyser la nature du conflit et identifier le (ou les) mode le plus approprié pour obtenir une résolution juste et satisfaisante.

# Rapport Cromwell (2013)



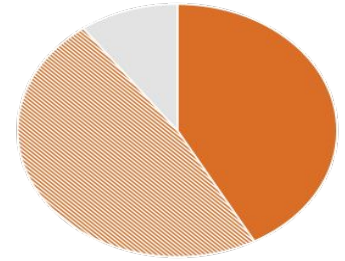
**+20 % pop**

ne prennent aucune mesure concrète relativement à leur problème juridique.



**+65 % pop**

pensent que rien ne peut être fait, que cela prendra trop de temps ou coûtera trop cher, sont incertains quant à leurs droits, ne savent pas quoi faire ou ont simplement peur.



**42 à 90 % pop**

ne cherchent pas à obtenir de l'aide juridique en raison du coût réel ou anticipé.

# Selon le rapport Cromwell

	<u>2</u>	<u>13 561 \$</u> à <u>37 229 \$</u>
	.....	
Jours de procès	<u>5</u>	<u>23 083 \$</u> à <u>79 750 \$</u>
	.....	
	<u>7</u>	<u>38 296 \$</u> à <u>124 574 \$</u>

## Du nouveau au CPC

---

Article 1 NCPC:

...

Les parties doivent considérer le recours aux modes privés de prévention et de règlement de leur différend avant de s'adresser aux tribunaux.

## Des significations différentes

---

Conflit ■ Différend ■ Litige



## 3 modèles de résolution d'un conflit

---

1. Droit positif

2. Équité

3. Intérêt

# 1. Droit positif

---

Ce modèle réfère à la supériorité des droits d'une partie sur une autre.

## **Sources :**

- le droit
- le contrat
- les coutumes
- les politiques
- etc.

## **Caractéristiques :**

- est adversarial (ex : arbitrage, tribunaux, évaluation neutre)
- gagnant- perdant (Zero sum)

## 2. Équité

---

Ce modèle s'intéresse aux rapports de force en les parties. Il vise la recherche d'une solution juste et équitable.

### **Exemple :**

- Justice naturelle, droit de la famille

## 3. Intérêt

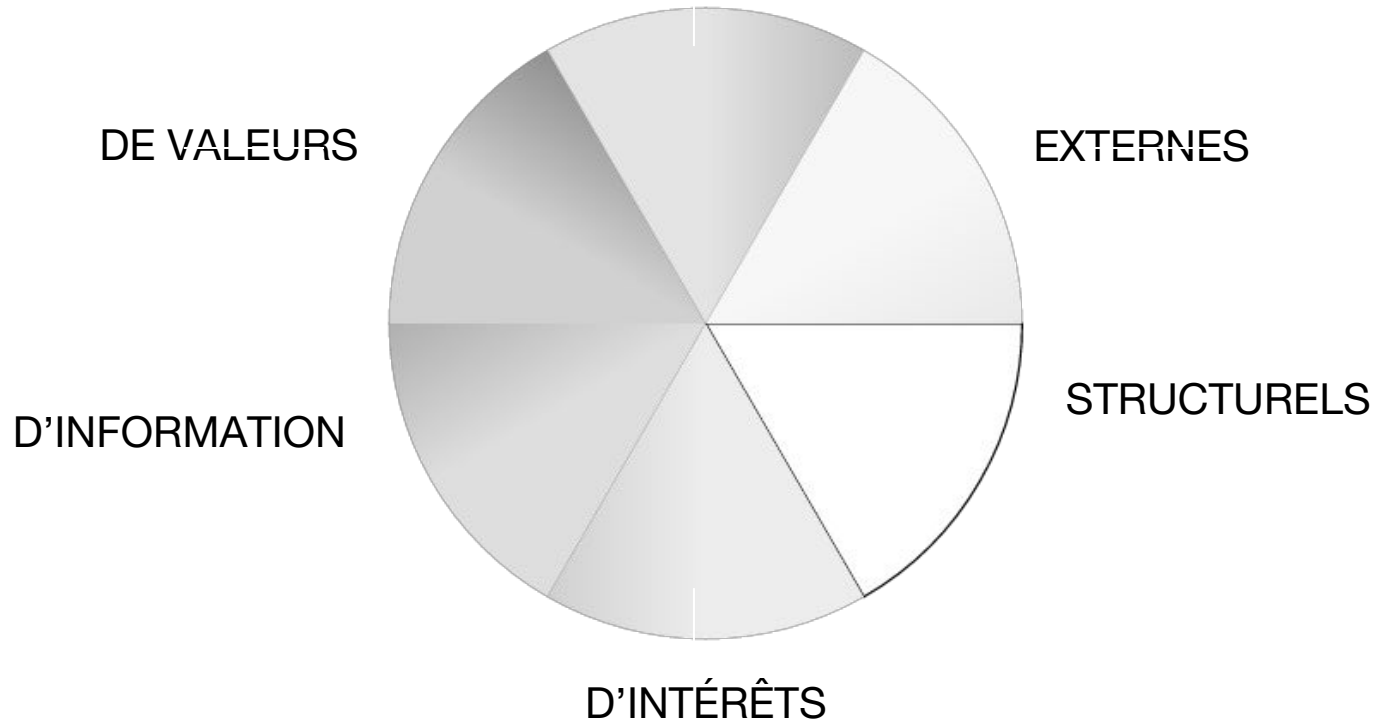
---

Ce modèle implique que la solution permette de satisfaire les besoins de chacune des parties.

### **Caractéristiques :**

- Les intérêts sont fondés sur le consensus par la satisfaction des besoins mutuels
- Gagnant-gagnant
- Négociation, conciliation, médiation

# Cercle des conflits



# Les modes privés de règlement (2 fondements)

---

## Fondement négociation :

- Négociation
  - Directe
  - Assistée
    - Distributive
    - Raisonnée
- Conciliation
  - Avec ou sans tiers
- Médiation

## Fondement adjudication :

- Arbitrage
  - Avec ou sans plaidoirie
- Évaluation neutre
- Enquête
- Ombudsman

COÛT DU CONFLIT



Les modes privés de  
règlement

ARBITRAGE

MÉDIATION

CONCILIATION

NÉGOCIATION

ENQUÊTE

COMPLEXITÉ



NIVEAU D'IMPLICATION DES PARTIES



# Systeme de gestion des conflits

---

Dans toute entité organisée, il existe une manière de gérer les conflits, de la plus élémentaire à la plus sophistiquée.

Volontairement ou non, consciemment ou non, toutes les organisations disposent d'un systeme de gestion des conflits, peu importe si on se situe au niveau international, organisationnel ou personnel.

**Votre système est-il efficace?**



# Conséquences

---

**Les conflits non résolus ont des conséquences néfastes.**

**Les conflits ont le  
potentiel de :**

- Créer des pertes économiques
- Produire un niveau de stress considérable
- Miner les possibilités de coopération
- Mener à la paralysie organisationnelle

# Exemple international

---

## FAIRWAY DISPUTE RESOLUTION (Nouvelle-Zélande)



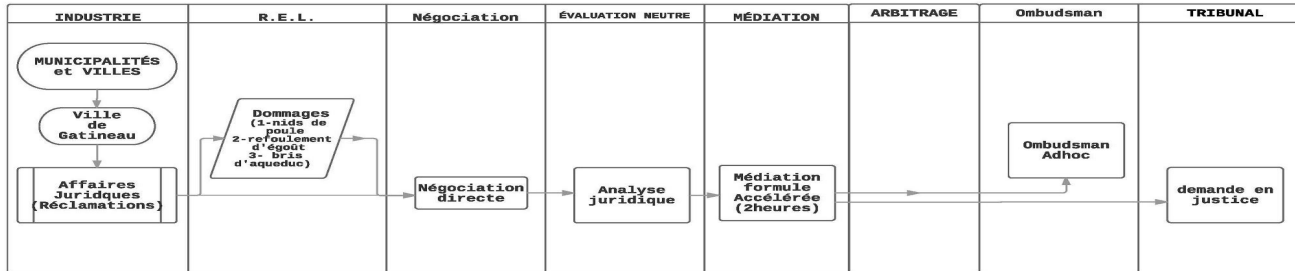
<http://www.tdr.org.nz/making-a-complaint/how-the-complaint-process-works>

# Schéma de résolution de conflits

## Ex. : Ville de Gatineau

SCHÉMA PAR INDUSTRIES/MUNICIPALITÉS ET VILLES

Christian Crites | September 10, 2017



## Fondement juridique du système de gestion des conflits

- **La loi**
  - Ex. : tribunal en ligne des conflits en copropriété (Ontario)
  - Art. 36 de la Loi sur les compétences municipales
  
- **Le contrat**
  - Ex. : convention entre actionnaires (shotgun, médiation et arbitrage)

# PÉRIODE DE QUESTIONS

---





**GAGNÉ ISABELLE PATRY LAFLAMME  
& ASSOCIÉS, NOTAIRES s.e.n.c.r.l.**

[WWW.PMEGATINEAU.CA](http://WWW.PMEGATINEAU.CA)